

Collège de Doctorat en Sciences Spatiales

Règlement d'ordre intérieur

Composition du Collège de Doctorat:

Le Collège est composé du Président, du Vice-Président, de tous les promoteurs et co-promoteurs d'une thèse de doctorat, et d'un représentant des doctorants.

Défense de thèse:

La thèse sera défendue lors d'une défense publique.

Après accord du comité de thèse, et un mois avant la date prévue pour cette défense, le doctorant fera parvenir à tous les membres du Jury une copie de sa thèse, qu'il déposera également au bureau de la faculté. Pour rappel, il appartient au comité de thèse de s'assurer de la qualité du manuscrit. Il peut donc demander au doctorant de recevoir une version « presque finale » un mois avant le dépôt afin de faire procéder, si nécessaire, à des modifications.

Formation Doctorale :

Pendant sa formation doctorale, le doctorant doit obtenir un minimum de 60 crédits liés aux activités reprises ci-dessous. Il pourra accumuler jusqu'à 90 crédits qui seront repris sur son diplôme de formation doctorale. Si le doctorant accumule plus de 90 crédits, le Collège pourra, à la demande du doctorant, lui fournir un certificat reprenant la totalité de ses activités liées à la formation doctorale.

Le collège pourra valider les cours à finalité approfondie suivis pendant le Master jusqu'à un maximum de 15 crédits. Les membres du Collège vérifieront que ces cours relèvent du domaine lié à la thèse ou d'une formation transversale.

Les doctorants devront accumuler un minimum de 10 crédits dans chacun des trois premiers groupes d'activités repris ci-dessous et un minimum de 40 crédits dans ces trois groupes. Un maximum de 6 crédits seront accordés pour des activités d'encadrement didactique ou de diffusion des sciences. Un maximum de 5 crédits seront accordés pour publications de télégrammes astronomiques.

Les doctorants participent à la « Journée des Doctorants » organisée annuellement par leur représentant. Ils doivent présenter oralement leur sujet de thèse dans le courant de leur première et de leur troisième année de doctorat (première et quatrième pour les assistants). Ces activités sont obligatoires.

Activités de formation doctorale et crédits accordés :

1. **Cours et écoles** (minimum 10 crédits):
 - Cours avec évaluation : voir programme de cours pour les crédits
 - Ecole : 1 crédit par jour
2. **Présentations orales** (minimum 10 crédits):
 - Communication scientifique à un séminaire ou colloque international : 5 crédits
 - Communication scientifique à un séminaire ou colloque national : 4 crédits
 - Rapport oral d'une participation à un colloque ou une école : 2 crédits
 - Cours spécialisé (3 heures) : 4 crédits
3. **Publications** (minimum 10 crédits):
 - Article scientifique premier auteur dans revue avec comité de lecture : 10 crédits
 - Article scientifique co-auteur dans revue avec comité de lecture : 4 crédits
 - Article 1^{er} auteur dans revue sans comité de lecture et Proceedings : 4 crédits
 - Article co-auteur dans revue sans comité de lecture et Proceedings : 2 crédits
 - Demande de temps d'observation (acceptée): 3 crédits
 - Poster à un colloque international : 2 crédits
 - Télégramme astronomique (maximum de 5 crédits): 1 crédit
4. **Participation passive à des réunions scientifiques** :
 - Participation à un colloque international : 1 crédit
 - Participation passive à un séminaire : 1 crédit/8 séminaires
5. **Missions à l'étranger** :
 - Séjour à l'étranger de courte durée (1 semaine à 1 mois) : 3 crédits par semaine
 - Séjour à l'étranger de longue durée (minimum 5 semaines) : 15 crédits
 - Mission d'observation : 4 crédits
6. **Encadrement didactique, diffusion des sciences** (maximum 6 crédits):
 - Encadrement de travaux pratiques : 1 crédit/15 heures
 - Conférence « grand public » : 2 crédits
 - Diffusion des sciences : 1 crédit par ½ journée
 - Article de vulgarisation scientifique : 1 crédit

N.B. – Participation passive à un colloque ne peut être cumulé avec communication ou poster
– Une présentation lors d'une réunion de groupe de recherche n'est pas créditable